

# PLAN FÉMINISATION



Course d'Orientation  
Fédération Française



## DIAGNOSTIC

- ⇒ Concernant la pratique sportive féminine, la FFCO poursuit sa progression régulière annuelle qui après 3 années à 0,7% d'augmentation passe à 0,9% et atteint 42,2% de licenciées féminines en 2020.

Si cet aspect est positif, ce qui paraît plus inquiétant c'est en revanche la perte régulière du nombre d'hommes H21 licenciés.

- ⇒ Concernant les fonctions de dirigeants, les pourcentages des femmes en bureau et comité directeur en 2021, sont reportés dans le tableau ci-dessous pour la fédération et ses structures déconcentrées :

	Bureau directeur		Comité directeur	
	% femmes	% hommes	% femmes	% hommes
FFCO	43%	57%	35%	65%
Ligues	32%	68%	28%	72%
Comités départementaux	17%	83%	26%	74%

*Statutairement le % de femmes au Comité Directeur de la Fédération devrait être d'au moins 40%. Il n'est pas respecté du fait de l'absence de candidature féminine alors que des sièges vacants leur sont réservés. Un appel à candidature féminine a été fait régulièrement avant chaque assemblée générale mais sans succès*

- ⇒ Concernant les diplômes d'encadrement, d'organisation (dont l'arbitrage), suite à l'étude effectuée à partir des données de 2015, le pourcentage des femmes diplômées se répartit selon les types de diplômes ainsi :

Femmes	Encadrement régional	Entraîneur	Arbitrage rég	Arbitrage nat	Organisation technique rég	Organisation technique nat
%	25%	8%	15%	6%	14%	4%

13% de femmes sont formatrices.

La fédération a fait le choix inclusif dans son projet fédéral d'objectifs et d'actions spécifiques concernant les femmes. Cependant, pour mettre en avant les projets visant une augmentation de la participation des femmes aux actions fédérales, ceux-ci sont repris ci-dessous, en référence aux axes stratégiques et transversaux du projet de développement fédéral.

C'est pourquoi, la fédération a fait le choix inclusif dans son projet fédéral d'objectifs et actions spécifiques concernant les femmes. Cependant, pour mettre en avant les objectifs et actions spécifiques concernant les femmes, ceux-ci sont repris ci-dessous, en référence aux axes stratégiques et transversaux du projet de développement fédéral.

## AXE STRATEGIQUE 1 : Diversification de l'offre des pratiques

La pratique sportive historique au sein de la fédération est avant tout et surtout compétitive. L'analyse que nous avons pu faire des attentes fait ressortir la demande d'une offre élargie de pratique allant du sport santé à la pratique compétitive, avec un besoin important de proximité et de convivialité. Cette demande émane entre autres du public féminin.

### Pratiques compétitives

La pratique compétitive de la CO, individuelle et en extérieur, le plus souvent en nature, peut répondre en partie aux aspirations féminines. Il ne s'agit pas de minimiser la pratique compétitive féminine mais de la rendre plus claire et du coup plus accessible à tous les niveaux de pratique. Doivent être clarifié, les événements compétitifs (championnats) avec qualification, des événements compétitifs ouverts à toutes et tous et plus locaux, ce qui implique moins de temps de déplacement pour des actifs femmes et hommes au temps de loisir compté.

De plus, une réflexion va être engagée pour tendre vers davantage de parité lors des compétitions, notamment par équipes, et ainsi valoriser la pratique féminine.

### Action à mener (PS1). Donner une visibilité plus claire des compétitions de CO

- **PS1A : Réorganiser le calendrier des compétitions**
- **PS1 B : Recentrer la réglementation fédérale et simplifier les qualifications pour les compétitions nationales et les compositions d'équipes plus paritaires (D/H)**

Les indicateurs d'évaluation

- Turnover des licenciés femmes à 2 ans
- Evolution du taux de participation des femmes aux compétitions

### Pratiques novatrices

### Action à mener (PS2). Inciter les niveaux territoriaux à proposer de nouvelles modalités de pratique

Les formats de la pratique compétitive fédérale actuelle peuvent être source de limitation du développement en rebutant les personnes les plus éloignées des pratiques physiques, entre autres les femmes. Mettre en place des modalités visant un public moins spécialiste à la recherche d'une pratique plus ludique et demandant moins d'apprentissage, avec ou sans esprit de compétition, de manière individuelle ou non, permet de laisser place à l'innovation dans les événements et organisations locales, dans un cadre règlementaire s'appuyant sur les Règles techniques et de sécurité mais adapté aux réalités de chaque ligue.

Le développement de courses urbaines (de proximité), de circuits plus simples de longueur différentes, de parcours à thème, d'une pratique orientée et accessible en sport-santé peut toucher de nouveaux publics dont les femmes pour venir découvrir la discipline sous un angle autre que compétitif.

- **PS2 A : Favoriser l'organisation de pratiques urbaines d'Orientation dans différents formats**
- **PS2 B : Soutenir les organisations innovantes**

Indicateurs d'évaluation :

- Evolution du taux de licences féminines (en %)

## AXE STRATEGIQUE 2 : haut niveau

Concernant le haut niveau, malgré une détection nationale initiale du même nombre de jeunes filles et de jeunes garçons et une sélection annuelle de 10 jeunes filles et 10 jeunes gens, le nombre de sportives s'engageant et faisant le choix de poursuivre à haut niveau diminue par rapport au nombre de sportifs dès la catégorie junior.

Les 2 axes suivants sont ciblés pour mieux valoriser et accompagner le haut niveau féminin :

Concernant la communication autour du haut niveau en course d'orientation :

- **HN1 A : Communiquer davantage sur les résultats des athlètes en renforçant la mise en valeur des athlètes féminines**

Concernant les évolutions au sein de l'encadrement du haut niveau, notamment dû à l'évolution des calendriers internationaux,

- **HN1 C : Renforcer l'encadrement du haut niveau, en nombre et également féminin ainsi que la formation continue.**

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de publication concernant le haut niveau féminin (%)
- Nombre d'actions de haut niveau avec un encadrement féminin (%)

### **AXE STRATEGIQUE 3 : Structuration territoriale (du club vers le haut niveau)**

**Objectifs généraux : développer un maillage territorial permettant, en tout lieu, de rayonner du club vers le haut niveau**

Le développement territorial ne peut se faire sans l'implication des organes déconcentrés dans les projets fédéraux, dont l'accompagnement du PSF. Axe primordial pour un bon fonctionnement global de la FFCO entre entité fédérale, ligues, comités départementaux, clubs, il repose sur les séminaires présidents de ligue, les réunions concernant le projet fédéral FFCO-ligues, des questionnaires pour comprendre les attentes des licenciés et les freins à la pratique notamment pour les féminines, la professionnalisation, le suivi et partage des expériences (temps plein et prestation, fédéral et organes déconcentrés)...

#### **Action à mener (DT4). Accompagnement des structures au déploiement du PSF à chaque niveau**

Afin d'y parvenir, en plus de la mise en œuvre au niveau local des actions définies dans les axes stratégiques, trois points sont à travailler :

- **DT4 A : Féminiser la FFCO, tant chez les pratiquants, que chez les dirigeants des instances déconcentrées, l'encadrement, l'expertise**
- **DT4 B : Formaliser un plan d'action contre les violences et les discriminations déclinable au niveau local**
- **DT4 C : Formaliser un plan d'actions sur la thématique "éthique et citoyenneté" déclinable au niveau local**

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de femmes dans les instances de direction nationale et des organes déconcentrés (présidentes, secrétaire générales, trésorières)
- Nombre de structures proposant des actions autour des thématiques "violences et discriminations", "éthique et citoyenneté".



## AXE TRANSVERSAL 1 : FORMATION

### Formation des bénévoles

L'état des lieux dressé a montré qu'elle apparaît parfois lourde à mettre en place d'où la difficulté pour trouver des formateurs, qu'il existe des redondances entre certaines formations

En conséquence, il apparaît indispensable de réfléchir à communiquer spécifiquement en direction du public féminin ;

afin d'optimiser le temps de formation, d'en faciliter l'accès, notamment des femmes au niveau national. En effet, l'analyse des formés montre, d'une part, la détention de nombreux diplômes par une même personne, d'autre part, une faible féminisation des diplômés. Il en est de même pour les formateurs.

#### Action à mener (FB1). Restructurer l'architecture de la formation initiale

- **FB1 A : Faire un état des lieux en questionnant précisément les ligues et les formateurs**

**Action à mener (FB2). Favoriser l'accès aux formations initiales de niveau national, notamment pour les femmes, tant dans les domaines de la formation que de l'expertise de la FFCO**

**Responsable du suivi : Commission Formation**

Indicateurs d'évaluation :

	2021	2022	2023	2024
% d'entrée, notamment de femmes, en formation nationale sur nombre de diplômés actifs	10%	11%	12%	13%
% de femmes diplômées niveau national sur nombre de diplômés actifs	15%	16%	17%	18%

- questionnaire de satisfaction en fin de formation initiale

## AXE TRANSVERSAL 2 : COMMUNICATION ET NUMERISATION

### Communication

**Action à mener (CO1). Développer une stratégie de communication sur l'olympiade**

Indicateurs d'évaluation :

- Existence d'un plan de communication grand public (demande ANS)

Afin d'y parvenir, deux points sont à travailler :

- **CO1 A : Multiplier le passage de la CO dans les médias : diffusion sur les télévisions régionales et nationale ; activité sur les réseaux sociaux...**
- **CO1 B : Offrir aux clubs des outils de communication leur facilitant l'accueil des nouveaux publics**

Concernant l'ensemble de la communication, interviews, visuels, il est impératif que l'objectif de la parité soit recherché au maximum.